

BULLETIN DU CHTV

N° 16, JUIN – JUILLET 1987

«Les mutations de la télévision française
1964 – 1968 »

Par Claude MERCIER



«Les mutations de la télévision française 1964 - 1968»

Par Claude Mercier

Introduction

Traiter des mutations de la télévision en France durant la période 1964-1968 est inévitablement partiel. Aborder un sujet de cette ampleur ne peut en effet qu'être une succession de clins d'œil sur le paysage du passé. Il faut se contenter de dégager les grandes lignes générales des événements et des conditions dans lesquelles ils se sont déroulés. Pour faciliter l'approche du problème, et ne pas alourdir l'exposé, quelques documents repères ont été joints en annexe. Parmi ces documents, l'un d'eux constitue en quelque sorte une carte d'identité collective du public et de son évolution : il a pour source un document établi en 1973 par le Service de la redevance et nous donne déjà un panorama global de l'évolution du public. On y a adjoint une autre courbe concernant le parc des TV couleur. Ces deux courbes toutefois ne sont pas de même nature : la courbe redevance concerne les comptes déclarés, tandis que la courbe figurant l'évolution du parc TV couleur établie à partir de la documentation du SCART ne prend en considération que le nombre de téléviseurs couleur distribué dans le commerce. Or, il y a toujours un délai d'un certain nombre de mois, parfois important, entre la date de la vente à l'utilisateur et celle de l'inscription au compte de la redevance.

Il faut aussi rappeler que, dans les structures de la RTF puis de l'ORTF, les services techniques, à travers leurs trois composantes (études, équipement et fonctionnement), fonctionnaient pratiquement selon la conception d'une entreprise industrielle, ayant la responsabilité de concevoir et de faire fonctionner l'ensemble des moyens humains et matériels utiles à la fabrication des modulations sonores ou visuelles, et à leur distribution aux usagers. Ces modulations, produits de base livrés aux usagers, permettent de reconstituer dans le récepteur les spectacles conçus et imaginés par les créateurs et les responsables des programmes. Telles étaient les conditions des responsabilités des services techniques.

Cet exposé est un témoignage fondé sur l'exercice de ces responsabilités.

I. Pourquoi le choix de cette période ?

Il m'a semblé que la télévision à travers ses réalisations d'équipement prenait au cours de ces années-là les traits fondamentaux du visage qu'elle a, encore aujourd'hui, vis-à-vis du public et qu'elle a conservés, pour l'essentiel, jusqu'à la fin des années 1970. En ce qui concerne les années soixante-dix, il est trop tôt pour moi d'aborder cette période avec une complète sérénité. Par ailleurs, pour 1964-1968, je disposais d'une documentation rassemblée dès 1968, puis complétée en 1971, sur la 2e chaîne, les centres régionaux, la télévision en couleur. Je dois dire qu'il fut exaltant d'y avoir contribué. Dès l'année 1962, divers faits et événements convergent en prélude aux mutations de la télévision dans les années suivantes. Deux faits techniques importants marquent d'ores et déjà une coupure avec les années antérieures : d'une part, la mise en place des principaux émetteurs du premier réseau est lancée et sera achevée au moment du démarrage de la deuxième chaîne ; d'autre part, le plan de fréquences de Stockholm, par ses données de planification discutées dès 1961, prépare les conditions d'une exploitation correcte de la couleur en Europe par la protection réciproque, entre les différents pays, des fréquences "porteuses" dans les canaux d'émission des ondes décimétriques.

Puis un événement structurel marque l'évolution de la RTF en 1962 : c'est le 13 septembre 1962 très exactement qu'est prise la décision de principe d'appliquer les décisions de réformes structurelles élaborées dès 1959 ou 1960, c'est-à-dire la réforme administrative et l'abandon du statut d'administration publique. Entre les premières décisions formelles et cette décision d'application, il s'est donc écoulé un trop long cheminement de trois ans pour mettre enfin, justement en septembre 1962, une conclusion à une situation confuse. Théoriquement, cette réforme devait apporter à la RTF la souplesse de gestion administrative qui lui faisait défaut, notamment dans les recrutements de personnel. Nous verrons plus loin que ces espoirs furent déçus.

Le troisième fait remarquable de cette année 1962 est d'ordre politique : c'est en effet, en juillet 1962, la fin des événements d'Algérie et l'environnement politique s'en trouve modifié. Pour la RTF, c'est le temps de la réintégration en métropole des équipes de la RTF qui avaient, avec des difficultés considérables mais un grand dévouement, servi la présence française en Algérie, presque à la limite du possible. Cette réintégration, opération délicate, s'est faite dans de bonnes conditions grâce à l'attitude remarquable du personnel de la RTF métropolitaine.

Enfin, le quatrième événement est d'ordre international. C'est en effet en juillet 1962 que les premières images de télévision passent au-dessus de l'Atlantique grâce au satellite Telstar. Cette arrivée d'images d'outre-Atlantique, en direct, a fait un peu l'impression du débarquement de Lindbergh au Bourget, quelque trente ans plus tôt. Toujours est-il que ces images qui ont franchi l'Océan le 23 juillet 1962 marquaient le passage de l'Eurovision à la Mondovision.

L'année 1962 fut donc une année de transition majeure préparant les évolutions qui se développeront dans les années suivantes.

II. Comment caractériser, du point de vue du public, le bilan de l'évolution de la télévision, dans ces années 1964-1968 ?

Plaçons-nous donc à la place du public. Que lui apporte-t-on de plus ou de neuf dans cette période ? Observées de son point de vue, et bien sûr de manière macroscopique, comment les évolutions se sont-elles présentées ?

D'abord, on lui a apporté un programme avec la 2e chaîne dont le lancement eut lieu le 18 avril 1964 (date qui coïncida avec celle de la mise en service de la chaîne anglaise BBC 2). La couverture de la 2e chaîne, s'étendra progressivement sur tout le territoire jusqu'en juin 1973, au moment du démarrage de la 5e chaîne. Mais, en fait, il faut noter qu'à la fin de la période considérée, en 1968, une bonne cinquantaine d'émetteurs principaux étaient déjà en service.

On a apporté en outre au public, à certaines heures, une différenciation de l'origine des programmes : c'est en effet l'apparition des émissions d'informations régionales, avec la création de 22 centres régionaux d'information. Ces 22 établissements ont été installés en métropole entre la fin de 1963 et la fin de 1965, c'est-à-dire à un rythme de réalisation particulièrement accéléré.

Pour la RTF — entreprise technique — la mission fut de livrer aux journalistes responsables, clefs en main, des installations (avec tout le personnel nécessaire) permettant de traiter chaque jour 20 minutes d'antenne pour débiter, puis ensuite quelques magazines hebdomadaires supplémentaires, afin que le public puisse avoir des images d'événements régionaux qui l'intéressent au plus près. Ce fut donc, pour la première fois, la mise en œuvre d'une politique de "régionalisation" des programmes.

Le réseau de la 2e chaîne, qui nécessitait des émetteurs supplémentaires à ceux du réseau de la 1re (par suite de la caractéristique de propagation des ondes décimétriques), s'adaptait mieux aux possibilités de couverture régionale que la 1^{re} chaîne. Celle-ci avait été installée de manière à couvrir économiquement et rapidement les plus grandes surfaces possibles, donc le maximum de personnes, mais les emplacements des

émetteurs ne coïncidaient pas forcément à des couvertures qui s'adaptèrent le mieux aux découpages administratifs des régions organisés dix ans plus tard. Aussi bien, il était logique d'utiliser la 2e chaîne pour des émissions régionales et l'on s'est efforcé d'affiner la mise en place des émetteurs de la 2e chaîne, complémentaires de ceux de la 1re chaîne, pour avoir de bonnes couvertures régionales.

Cependant, les émissions régionales ont débuté en même temps que commençait l'installation de la 2e chaîne. Cette installation s'étalant dans le temps, on décida, à titre provisoire, de diffuser les émissions régionales simultanément sur les deux réseaux. Bien que le réseau de la deuxième chaîne soit pratiquement achevé depuis 1972, cette situation n'a pas cessé. Elle a même été aggravée lors de la réforme hâtive de 1974, puisque, à cette époque, ayant confondu le numéro des réseaux et le numéro des chaînes, on a affecté le 5e réseau à la 3e chaîne, tout en décidant une vocation régionale pour cette chaîne. Or l'équipement du 3e réseau en était à son début et son achèvement nécessitait des délais. C'est ainsi que, selon une nouvelle décision "provisoire", les programmes régionaux furent diffusés sur les trois réseaux. Encore en 1981, nous constatons ce gaspillage du temps d'antenne qui consiste à diffuser la même émission régionale à la même heure sur les trois chaînes.

La 3e nouveauté offerte au public fut la couleur, le 1er octobre 1967. Le passage du noir et blanc à la couleur sur la 2e chaîne ne fut pas un phénomène progressif, ce fut un phénomène massif, affectant l'ensemble du programme. On a remplacé des émissions fabriquées en noir et blanc par des émissions fabriquées en couleur, mais sans modifier la nature ou la grille des programmes. D'emblée, on a diffusé ceux des programmes réalisés en couleur sur l'ensemble des 50 émetteurs qui constituaient le 2e réseau fin 1967. Ce fut donc un phénomène global important, qui a commencé dès octobre 1967. Il concernait plus de 70 % de la population (taux de couverture du 2e réseau à cette époque), c'est dire le marché potentiel important dès le démarrage pour les équipements de réception couleur.

Donnons quelques chiffres pour essayer de "quantifier", autant que faire ce peut, ce que l'on offrait au public de l'époque, en prenant comme référence l'année 1963 et en la comparant à la situation de 1969. Pour cela, nous nous appuyons sur des documents élaborés entre 1968 et 1971. Que peut-on constater ? Le téléspectateur dispose approximativement de deux fois plus d'heures d'émissions en 1969 qu'en 1963. La production propre à la RTF (vidéo et films) augmente en volume de 75 % environ entre ces deux années ; le nombre d'heures vidéo direct augmente de 55 % ; le film, fabriqué avec les moyens de l'ORTF, double approximativement. Ce qu'on oublie souvent, c'est que l'ensemble des 22 centres d'actualités télévisées produit chaque semaine 50 heures faites avec des moyens mis en place et exploités par l'ORTF (2 h 1/4 en 1969, par semaine, de programmes, pour chacun des 22 centres). Certes, les productions régionales étaient très différentes des productions nationales mais la dispersion en 22 centres rendait plus difficile encore la satisfaction des besoins pour ces 50 heures de production.

Toujours est-il qu'entre 1963 et 1969, le volume des productions fabriquées avec les moyens propres à l'ORTF, a été multiplié par un coefficient voisin de 2,8. Toujours aussi globalement et macroscopiquement, comment illustrer la mutation des moyens de distribution ?

Le projet d'équipement du 1er réseau avait prévu une quarantaine d'émetteurs principaux. On a, bien sûr, utilisé cette infrastructure pour une première phase d'équipement de la 2e chaîne. Dans une 2e phase commencée dès 1967, on a installé une soixantaine d'émetteurs principaux supplémentaires pour le 2e réseau. Dans la période considérée (1963-1969), l'ensemble des émetteurs principaux 1re et 2e chaîne en service a pratiquement été multiplié par 3 et le nombre des infrastructures principales qui les portent a été multiplié par 2,5. Les émetteurs se sont développés aussi bien sur la 2e chaîne que sur la 1re chaîne car, au fur et à mesure que se terminaient les émetteurs principaux, des "trous" de réception apparaissaient. En même temps que l'on tentait de boucher les trous de couverture du 1er réseau, il fallut tout de suite commencer à boucher les premiers "trous" de la seconde qui se dessinaient. Toujours est-il que le nombre

des réémetteurs était en 1969 multiplié par 3 par rapport à celui de 1963. Quant aux couvertures des réseaux, elles sont passées de 80 % de la population en 1964 à un taux de l'ordre de 95,96 en 1969. La 2e chaîne, à son démarrage, d'emblée couvre 20 % grâce aux grands centres de Lille, Paris, Marseille et passe en 1969 à 82 %, c'est-à-dire l'équivalent dès 1969 de la couverture de la 1re chaîne au moment du démarrage de la 2e chaîne. Quant aux liaisons hertziennes, leurs longueurs ont été multipliées au total par 2,5. Voici beaucoup de chiffres. Retenons seulement ce qui pouvait être tangible pour le public. Pour caractériser l'évolution globale de l'activité de l'ORTF, entre 1963 et 1969, on peut l'illustrer sommairement par des coefficients qui se situent dans une fourchette de 1,5 à 3, le plus fréquemment entre 2 et 2,5, ce qui est considérable.

III. Conditions dans lesquelles ces transformations ont été mises en œuvre.

Des mutations de cette ampleur supposent évidemment un accroissement des moyens matériels et humains et des transformations profondes de l'infrastructure technique pour leur mise en œuvre.

La question se pose donc naturellement : dans quelles conditions, avec quels moyens, ont été préparés et réalisés ces développements des activités de télévision dans la période considérée ?

Caractérisons sommairement l'environnement de cette période capitale de l'évolution de la télévision en France en termes d'inadaptation. La mutation de la RTF d'administration en établissement industriel, décidée en 1959, était loin d'être achevée en 1963, retardant ou compromettant les possibilités tant espérées d'un indispensable assouplissement des méthodes administratives de fonctionnement demeurées trop longtemps inadaptées aux activités de télévision. Inadaptation des moyens aux objectifs, contraignant l'entreprise technique de l'ORTF à recourir à toujours plus d'expédients et à prendre des risques exagérés de fonctionnement.

Certes, pour chacun des objectifs majeurs : deuxième chaîne, centres régionaux, couleur, des décisions politiques de principe ont été prises clairement (en 1963 et 1964), décisions s'accompagnant parfois de demandes de délais de mise en œuvre très courts (centres régionaux par exemple). Cependant, en dehors de dispositions budgétaires relatives à l'équipement (souvent tardives d'ailleurs), aucune disposition de gestion à long terme pour l'exploitation des nouveaux systèmes, encore moins pour en garantir la pérennité, ne fut prévue par les autorités de tutelle en dépit des éléments prévisionnels méthodiquement préparés par les services techniques. Il n'y eut pas de "Ve Plan" pour aider l'ORTF à maîtriser ses mutations. En 1969, la préparation du VIe Plan fut une tentative pour sortir de l'impasse ; elle permit d'établir un "contrat programme" qui, à peine négocié, fut dénoncé par le Gouvernement.

Essayons maintenant d'illustrer l'évolution des moyens disponibles pour les réalisations de la période 1964-1968.

a) Les dépenses d'investissement (tant pour l'équipement du 2e réseau que pour celui des centres régionaux ou des équipements couleur, mais aussi tout ce qui concerne la modernisation et l'augmentation de puissance des émetteurs de radiodiffusion sonore) furent couvertes complètement par autofinancement (donc sur les ressources de la redevance puisque l'appel à la publicité date seulement de 1969). Le niveau de cet autofinancement se situe globalement à 17 % (+1%) des ressources globales annuelles de l'Office pendant cette période. Par ailleurs, les dépenses annuelles de fonctionnement technique (émetteurs et studios tant radio que TV) s'élèvent pour ces années à 12 % environ des ressources globales de l'Office.

Certes, de 1963 à 1969, le nombre des téléspectateurs figurant sur les comptes de la redevance a augmenté selon un rythme annuel voisin de 1 million, fournissant ainsi de plus grandes possibilités financières ; mais nous remarquerons que les pourcentages des dépenses globales du secteur technique étant demeurés sensiblement au même niveau au cours de ces années, l'accroissement en valeur absolue de ces dépenses, liées naturellement aux extensions d'équipement, n'ont pas compromis la part des possibilités de financement des activités de programme qui pouvaient bénéficier du même rythme d'accroissement des ressources générales de PORTE (réserve faite pour les frais généraux de l'Office, autres que techniques, qui

ont eu tendance à s'accroître plus lourdement).

b) Sauf pour les centres émetteurs complémentaires de ceux déjà construits pour le 1er réseau, et pour une partie seulement des centres régionaux, le développement des équipements régionaux a été réalisé sur des surfaces existantes (terrains, locaux). Par exemple, l'installation d'une quarantaine d'émetteurs 2e chaîne sur des infrastructures du 1er réseau en plaçant notamment la nouvelle antenne au-dessus de celle de la 1re chaîne sur le même pylône et ce sans interruption des émissions existantes. Ou encore, l'installation de bâtiments préfabriqués pour les studios de ces centres régionaux sur des terrains de centres émetteurs. Ou enfin, la transformation de studios régionaux de radio en les adaptant à la télévision (au détriment des possibilités radio, bien sûr).

À Paris, les modifications et transformations des moyens de production des chaînes nationales (studio, régie, laboratoire, film, enregistrement, montage...) ont donné lieu à de véritables acrobaties pour les mener à bien pour la plus grande part sans accroissement des surfaces existantes et sans affecter la production et la diffusion des programmes. Il fut nécessaire d'avoir recours pour cela à des locations de studios de cinéma, plus ou moins vétustes parfois, créant ainsi des conditions de travail précaires et critiquables.

c) En ce qui concerne les personnels d'exploitation, quelques chiffres donneront une idée de l'inadaptation des moyens à l'explosion des activités :

- Les personnels d'exploitation des installations de production de TV (fixes et mobiles) à Paris sont pratiquement demeurés constants de 1964 à 1968. Il y eut même une légère diminution en 1965 et 1966, c'est-à-dire au moment même où il fallut faire face aux productions de la 2e chaîne, puis à l'inévitable lourdeur des productions couleur à leur début.

On fit donc appel à des travaux en heures supplémentaires, à des prestations de travaux à "l'extérieur", ainsi qu'à des collaborateurs occasionnels dans des proportions si élevées qu'elles atteignaient au total l'équivalent de 30 à 35 % des effectifs permanents. Ce taux élevé du volume des "expédients" et l'absence de remèdes prévisibles pour normaliser à court terme la situation ont créé des conditions de travail malsaines.

Notons toutefois dans cette période 1964-1968 un fait positif : la transformation pour la télévision de studios de radio sonore de la Maison de la Radio (et ceci dès le lendemain de l'inauguration de la Maison de la Radio en décembre 1963) et leur exploitation avec des effectifs prélevés (une centaine d'emplois) dans les services de production sonore. Ce regroupement à la Maison de la Radio de studios dispersés depuis plus de vingt ans dans Paris et cet accroissement en personnel ont apporté quelques moyens supplémentaires à la production TV.

Dans les régions, le personnel des nouveaux centres de productions TV a été fourni, à raison de la moitié, par prélèvement sur les effectifs existants, et par la reconversion d'agents jusque-là spécialisés en émission ou production radio (reconversion aussi bien dans la vidéo que dans le montage ou le développement film).

Ces diverses opérations ont été rendues possibles par le fait que l'ensemble des personnels d'exploitation (émetteurs et studios, radio et TV) étaient sous la même autorité : la Direction des services techniques et d'exploitation.

Enfin, les effectifs de l'ensemble des moyens de diffusion (radio et TV) ont seulement progressé dans cette période de moins de 5 % en dépit du doublement du nombre des émetteurs à exploiter et à entretenir, des réémetteurs et des liaisons hertziennes.

Quel contraste avec l'organisation de la BBC qui, en prévision du démarrage de sa 2e chaîne en 1964, avait recruté dès 1963 près de 900 stagiaires pour en assurer la formation ! Et cependant déjà, à missions comparables, les effectifs techniques de la BBC étaient en 1963 supérieurs de 12 % à ceux de l'ORTF.

Les conséquences de cette situation furent, inévitablement, des tensions internes. Les syndicats ne pouvaient pas ne pas réagir devant des conditions de travail difficiles. La polyvalence inévitable de certains agents dans les centres régionaux était en contradiction avec les principes des statuts des personnels discutés à l'échelon parisien. L'abus des heures supplémentaires et des occasionnels créait des situations coûteuses et précaires,

donc critiquables et génératrices de conflits et de chantages de la part des personnels. Quant aux responsables de la production, ils jugèrent parfois inacceptables certaines limitations qui leur étaient imposées ne comprenant pas que ces limitations ne pouvaient être levées par un simple acte de commandement. Alors que les services d'exploitation faisaient preuve, en l'absence de moyens adaptés aux objectifs, de toutes leurs ressources d'imagination et faisaient appel à tous les expédients possibles, on les accusait injustement d'un certain autoritarisme.

Peu de responsables de la télévision ont eu conscience, à cette époque, des difficultés et contradictions auxquelles il fallait tenter de faire face pour limiter les inconvénients dus à l'inadaptation des moyens aux besoins nouveaux. Et ceci dans une attente aléatoire d'un fonctionnement plus rationnel du service public.

IV. Remarques complémentaires

1. À propos de la production des programmes

a) Lors de la préparation des objectifs de programmes de la 2e chaîne, l'hypothèse retenue fut d'obtenir une production interne des 2/3 des programmes diffusés (se répartissant approximativement en 1/3 film et 2/3 vidéo). Cette mesure allait entraîner une activité de production ORTF plus importante. D'autre part, le temps de diffusion de la 1re chaîne a continué d'augmenter lors de la création de la 2e chaîne. Enfin, cet accroissement quantitatif des besoins de production interne est intervenu au moment où les méthodes de production évoluaient profondément avec des exigences de qualité accrues. Ces exigences qualitatives sont venues rendre plus aiguës les contradictions nées de moyens déjà mal adaptés aux objectifs quantitatifs de production de la 2e chaîne.

Afin de permettre une planification aussi efficace que possible des moyens de production, un Bureau mixte de préparation des émissions a été créé au sein de la Direction des programmes TV, avec affectation à ce Bureau de quatre responsables de l'Exploitation. Ainsi l'Exploitation, responsable de la fiabilité et de la qualité de fonctionnement des moyens de production, mettait à la disposition de la direction de la télévision tous les éléments lui permettant de prendre des options pour l'utilisation de ces moyens, tout en respectant les inévitables limites des possibilités pratiques. Cette existence du Bureau mixte a marqué une étape importante dans l'organisation de la télévision à une période critique de son développement et de ses contradictions. Son rôle fut particulièrement utile pour cerner et résoudre les nouveaux problèmes liés à une production couleur de qualité.

b) Le nombre d'heures d'émissions fabriquées par l'ORTF par les moyens du film a presque **doublé en trois ans. Vers les années 65-67, l'Office était le plus important producteur de films** parmi les organismes européens de télévision. Au-delà des seuls problèmes liés au tournage, les multiples problèmes de développement, montage, tirage, mixage, etc. se sont posés avec d'autant plus d'acuité que les insuffisances de locaux s'ajoutaient aux insuffisances des personnels pour les résoudre.

c) Dans cette période, on s'est efforcé d'utiliser toutes les ressources technologiques afin d'améliorer la mobilité et la maniabilité des moyens vidéo de prise de vues. Ainsi de nouvelles perspectives ont été ouvertes pour les reportages et l'information, en développant la technique des caméras haute fréquence et des équipements de reportages vidéo autonomes utilisant des véhicules commerciaux rituels. Dans ce domaine des reportages vidéo et des reportages électroniques d'actualités, les services techniques de l'ORTF jouèrent durant cette période un rôle de pionnier et de promoteur.

2. À propos du passage du noir et blanc à la couleur

a) La mise en exploitation de la couleur est intervenue à un moment où le progrès technologique permettait la mise à disposition des équipements de production de matériels de prise de vue noir et blanc bénéficiant de progrès significatifs dans la souplesse d'utilisation et la maniabilité. Or le traitement des signaux couleur s'est accompagné d'un alourdissement sensible des équipements qui n'a pu être combattu techniquement que

progressivement, au cours des années 1970. En outre, la fiabilité et la qualité des signaux diffusés imposaient de nouvelles contraintes d'exploitation (principalement pour l'éclairage, les décors, le réglage des matériels, la lecture des films couleur, etc.). Pour les équipes travaillant sur les plateaux, l'introduction de la couleur s'est donc accompagnée d'une certaine diminution des facilités de travail. En contrepartie, ces données nouvelles ont, sans aucun doute, été ressenties par la plus grande partie des personnels de télévision, quelle que soit leur spécialisation, comme des motivations stimulantes et ont été abordées avec une grande compréhension, voire enthousiasme, et en tout cas avec un grand effort de bonne volonté pour comprendre et résoudre au mieux les nouveaux problèmes qui se posaient.

L'effort de formation tant à l'intérieur de l'ORTF que parmi les professionnels du commerce radioélectrique a déjà été indiqué. Soulignons l'importance qu'ont présentée, pour une cohésion interprofessionnelle, les efforts des différents "acteurs" de l'opération couleur : d'une part, l'exploitation du studio expérimental couleur d'Issy-les-Moulineaux (près des laboratoires du Service des études) au cours de l'année 1969 ; d'autre part, le fonctionnement des centres d'initiation à la réception couleur qui ont créé les conditions d'un dialogue profitable entre les services de l'ORTF (dans toutes les directions régionales) et les commerçants installateurs de récepteurs télévision.

b) L'aspect politique des accords franco-russes de coopération dans le domaine de la télévision couleur (devenue un symbole de notre capacité dans un domaine de pointe de l'électronique) a conduit à mettre en vedette certains problèmes techniques, ceux du codage des signaux couleur, dans des conditions non usuelles pour les instances de concertation internationale des télécommunications. Dans la compétition entre le SECAM (système français, devenu franco-russe, témoin d'une politique d'ouverture à l'Est) et le PAL (système allemand mais "cousin" du NTSC américain, témoin des relations industrielles germano-américaines issues de la guerre), les arguments techniques se sont chargés d'un poids politique qui tentait de les dérouter de leurs buts objectifs. Il ne fut pas toujours aisé, pour les services techniques de l'ORTF, dans l'imbroglio technicopolitique de cette compétition, de concilier leur nécessaire souci de rigueur scientifique (une des conditions de leur réputation de compétence et capital précieux pour la place de la France dans la coopération internationale) avec des instructions gouvernementales qui privilégiaient le langage politique. D'autant plus que ce langage politique s'est très rapidement démodé. Dès 1969, lorsque les problèmes d'exploitation quotidiens de la couleur ont remis à leur juste place les questions de codage et le byzantinisme de certaines discussions de laboratoire.

c) Néanmoins, cette situation de compétition a eu, sous certains aspects, des conséquences bénéfiques :

- Effort considérable pour rechercher les conditions les plus favorables à la génération et à la diffusion des signaux couleur correspondant à des images de haute qualité, quel que soit le codage employé à la diffusion ;

- Reconnaissance par l'ensemble des organismes européens de la nécessité de dépasser les performances de l'exploitation américaine de la couleur (liée en partie à cette époque à certaines limites des possibilités du NTSC). C'est ainsi que toutes les variantes de codage étudiées en Europe, en particulier le PAL, ont été conçues avec l'utilisation d'une "ligne à retard", point clef de la conception du SECAM par Henri de France. À défaut de normes internationales pour le codage des signaux analogiques couleur, l'unanimité s'est faite en Europe sur ces bases générales, et cela a conduit à placer les télévisions européennes en position forte vis-à-vis de leurs amis des grands réseaux américains. Certaines collaborations se sont ainsi amorcées qui se sont révélées fructueuses ultérieurement (avec CBS par exemple).

- La compétition fut aussi source de certaines difficultés pratiques. Les techniciens français (tant de l'ORTF que de l'Industrie), du fait de l'originalité du SECAM par rapport au NTSC, n'ont pu bénéficier de l'expérience industrielle américaine antérieure et ont dû résoudre seuls des problèmes spécifiques particuliers au SECAM (équipements de codage, décodage, mélange et mesure des signaux). De plus, cette situation particulière de la France parmi les pays industrialisés d'Europe occidentale qui avaient adopté le PAL a imposé un grand effort de crédibilité. Des démonstrations à l'étranger (15 de 1965 à 1968 dont Alger,

Belgrade, etc.) ont dû être organisées (avec succès d'ailleurs) avant même que l'on dispose de tous les moyens industriels et de l'expérience, en un mot faire valoir avant de savoir faire. Ces démonstrations délicates de "promotion" s'ajoutaient aux travaux internationaux de comparaison entre les systèmes au sein de l'UER et du CCIR. Ces charges de promotion ont parfois, par leur ampleur, risqué de compromettre les travaux de préparation, étude ou formation, indispensables à la mise en exploitation régulière initialement prévue au début de 1968, puis avancée au 1er octobre 1967.

- Pour assurer les échanges de l'Eurovision, il fallut résoudre les problèmes de transcodage SECAM-PAL (et PAL-SECAM) afin d'éviter que les particularités techniques liées au codage ne conduisent à des isolements dans la communauté européenne des télévisions. Une étude, entreprise par Marcel Morel, qui fut un des principaux artisans en la matière, rappelle les conditions dans lesquelles les transcodages entre les divers systèmes (et s'agissant des USA avec des différences de balayage) ont trouvé des solutions.

- Être compétitif, être crédible, tels ont été les objectifs : ils ont été atteints.

Il fut indispensable pour cela que la qualité du service couleur offert au public dès le début de l'exploitation régulière fut de qualité irréprochable. À ce prix également les techniciens de l'ORTF affirmaient leur dignité professionnelle qui aurait pu, à la moindre insuffisance, souffrir gravement de l'environnement politique lié à cette affaire. Cette crédibilité était également indispensable pour lever les doutes ou atténuer les attitudes d'attentisme prudent qui ont pu affecter en partie le secteur des récepteurs grand public (notamment les installateurs et revendeurs) et compromettre ainsi le développement du parc des récepteurs couleur chez l'utilisateur. La réussite des reportages sur les Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble en février 1968 a publiquement concrétisé, en France et hors de France, l'aboutissement de ces efforts et la maîtrise des problèmes couleur par les équipes de la télévision française.

3. À propos des autres activités de l'Office

a) Les activités internationales se sont sensiblement développées et diversifiées

_ Les échanges internationaux se sont non seulement développés par les retransmissions en Mondovision, mais encore sous forme d'enregistrements. Dès 1963, le MIP/TV (marché international des programmes de télévision) est créé à Lyon ; à partir de 1965, il se tint chaque année à Cannes, l'ORTF fournissant à l'organisateur du MIP/TV (M. Chevry) les moyens de projection, d'animation et de lecture des programmes enregistrés ; dès 1967, des projections couleur ont lieu et, en 1969, grâce à des transcodages appropriés, les projections sont faites quel que soit le codage d'origine (SECAM, PAL, NTSC). Les présentations sur cassette ont remplacé ultérieurement les chaînes intérieures de projection ;

_ Les bureaux de l'ORTF sont équipés à l'étranger : New-York, Rabat, Beyrouth, Montréal ;

_ La présence de la télévision française dans les grandes expositions internationales (Moscou, Montréal, etc.) impose une mobilisation importante de moyens ;

_ La réputation de l'ORTF entraîne des demandes en nombre croissant d'assistance technique de la part des pays en voie de développement.

Toutes ces activités supplémentaires, encouragées ou incitées par les Pouvoirs publics, ont représenté de lourdes charges se traduisant par des ponctions dans les personnels et spécialistes déjà trop peu nombreux pour les activités nationales.

b) Dès 1966, l'ORTF a été, avec le CNET, un partenaire associé au CNES pour l'étude des satellites d'application (télécommunications et radiodiffusion) ; le projet Symphonie a ouvert la voie aux systèmes de communication par satellite utilisant des antennes de réception de faible diamètre. Parallèlement, la préparation des conférences de l'UIT pour l'attribution des bandes de fréquences aux futurs satellites de télévision directe était étudiée au sein de l'UER avec la collaboration active des ingénieurs de l'ORTF préoccupés par ce "devenir" de la télévision à long terme (c'est-à-dire le "présent" des années 1980).

c) Enfin, cette période fut marquée par une profonde transformation des structures industrielles en France. C'est dès 1968 que fut décidée la fusion de Thomson et CSF, conduisant en 1969 à la création de Thomson/CSF. Cette concentration des potentiels industriels de télévision ainsi que l'élaboration d'une convention de concertation et de recherche entre l'ORTF et TH/CSF ont permis de combler les lacunes françaises en matière d'équipements professionnels de TV couleur (caméra et chaîne vidéo) et de placer l'industrie française en position exportatrice.

d) Les problèmes de formation des personnels ont été constamment au premier plan des préoccupations des services techniques, notamment pour l'adaptation de nos agents aux technologies nouvelles et en permanente évolution : transistorisation des équipements, enregistrement, ondes décimétriques, signaux couleur.

Conclusion

Pour un témoignage

En dressant ce panorama incomplet de l'évolution des moyens techniques de la télévision pendant les années 1963-1968, peut-être a-t-on pu contribuer à mieux connaître les conditions dans lesquelles, au cours de cette courte mais décisive période, ont été réalisées les transformations profondes qui ont modelé, dans un dessin toujours actuel, le visage que la télévision présente à son public. C'est ainsi que de sévères contradictions se sont révélées entre les objectifs ambitieux assignés à l'Office et les moyens inadaptés dont il a disposé, contradictions qui ont pesé de tout leur poids sur l'entreprise industrielle constituée par l'ensemble des services techniques de l'ORTF. Si les moyens appropriés ne leur ont pas été accordés, du moins ces services ont-ils eu constamment la possibilité de décision dans les choix des méthodes relatives à la conception et à la mise en œuvre des équipements. Pour obtenir les résultats que l'on connaît les contradictions ont ainsi pu être atténuées temporairement et partiellement par de constantes initiatives qui constituaient en fait autant de paris sur la pérennité du service public. Ces paris ont été possibles grâce à la cohérence dans l'action et à la solidaire ambition professionnelle de tous ceux qui concourraient à la conception, la réalisation et la mise en œuvre des moyens nécessaires aux nouveaux objectifs.

Concrètement, ces initiatives se sont traduites par des efforts permanents de productivité et d'adaptation continue des méthodes et des hommes dont on trouverait sans doute difficilement l'équivalent dans d'autres organismes analogues. En dépit de l'absence d'un cadre prévisionnel global pour l'Office, on doit constater que la gestion, au sens large du terme, propre au système des moyens techniques fut vigilante et efficace, et en tout cas largement positive. C'est pourquoi les campagnes répétées de critiques et de dénigrement orchestrées contre l'Office ont été ressenties douloureusement par tous les artisans de ces transformations qui ont conduit à placer l'ORTF, à certains moments, parmi les plus grandes télévisions mondiales. Il leur est apparu injuste que les résultats positifs, et les conditions dans lesquelles ils étaient obtenus, n'aient pas toujours été appréciés, mais au contraire apparemment méconnus et généralement passés sous silence. L'analyse de la situation passée n'est sans doute pas dénuée d'intérêt dans la mesure où elle peut apporter des éléments de réflexion sur les conditions des développements futurs de la télévision.

En effet, une nouvelle période de très profondes transformations technologiques est dès maintenant ouverte pour les activités spécifiques de la diffusion radiophonique. Comme il y a une vingtaine d'années, ces transformations portent sur les nouvelles possibilités de diffusion hertzienne (les ondes centimétriques et les satellites de diffusion directe), les nouvelles technologies de la modulation (techniques numériques) et le développement des activités audiovisuelles dans les régions liées à la politique de décentralisation régionale. Souhaitons qu'il soit possible d'éviter, ou du moins de limiter à cette occasion, le genre de contradictions et de difficultés rencontrées il y a quelques années. Par-delà les hésitations et les obstacles inévitables, de nature politique, liés à l'existence d'une télévision de service public en position de monopole, les difficultés ont, pour une grande part, trouvé une cause chez les interlocuteurs des services techniques dans une ignorance, parfois feinte mais souvent réelle hélas, de la véritable ampleur des problèmes traités. Il y eut

aussi une difficulté certaine, semble-t-il, dans les instances de décision, à saisir la complète dimension des conséquences technico-économiques des activités nouvelles. Il est difficile de dire si ce défaut d'appréciation des conséquences pratiques de décisions générales résultait d'un défaut de curiosité, d'une attitude de facilité négligente ou d'une dérobade devant l'effort pour comprendre les conséquences concrètes des options.

Une certaine incompréhension s'est établie dans ces conditions entre les responsables des moyens techniques et les instances extérieures à l'Office, ou avec certains partenaires internes, incompréhension qui ne facilita pas la tâche des hommes de terrain dont l'effort d'interprétation des finalités générales des décisions ne fut souvent pas payé de retour par un effort de compréhension globale des problèmes à résoudre pour les faire aboutir.

De nouvelles et importantes mutations se précisent. Pour les maîtriser dans de bonnes conditions, il est nécessaire de les encadrer par une planification à long terme. L'avantage d'une telle planification n'est pas seulement d'évaluer méthodiquement les conséquences générales de ces transformations, mais encore et surtout de rapprocher les diverses parties concernées pour les contraindre à harmoniser leurs langages, préalable à toute compréhension mutuelle, et aussi de mener au grand jour des études coordonnées à la place de travaux trop souvent dispersés dans le champ clos des cabinets.

Certes, l'obstacle financier à tout développement est évident puisque le parc des récepteurs, et sa transformation à la couleur, tend vers la saturation. Du fait même du caractère forfaitaire de la redevance (quelle que soit l'élasticité des corrections qui peuvent y être apportées), des limites s'imposent inévitablement, à plus ou moins court terme, au service public de télévision par diffusion hertzienne qui s'est installé et développé au cours de ces trente dernières années. Ce service public se caractérise essentiellement par la mise à la disposition de chaque citoyen, où qu'il se trouve sur le territoire national, de possibilités de réception, pratiquement équivalentes pour tous, d'un ensemble d'émissions et de services, et ceci pour une dépense modique. Dépense qui est et restera très inférieure à toute autre communication audiovisuelle qui n'aurait pas les mêmes caractéristiques de diffusion hertzienne unilatérale. Puisque les possibilités du service public sont inévitablement limitées, la tâche prioritaire de la planification du développement audiovisuel sera de redéfinir ces missions de service public et les moyens terrestre ou spaciaux à utiliser pour les accomplir afin de préserver ces missions, les développer aussi loin que possible et éviter de les gaspiller.

Cet objectif prioritaire de la planification des missions du service public est fondamental au moment où les évolutions technologiques multiplient et diversifient les possibilités de communication audiovisuelle offertes au public, mettant ainsi un terme à la situation d'exclusivité qui était celle de la RTF, puis de l'ORTF dans le domaine de la télévision depuis son apparition dans le grand public. Ainsi, au banquet de l'audiovisuel, le menu du service public, nécessairement limité mais d'un coût modeste et offert à tous, pourra être complété par chacun, s'il le désire, selon son appétit et ses moyens, par des plats supplémentaires. Ceux qui font commerce du transport de signaux ou d'idées, de programmes ou de services, ne manqueront pas de proposer ces plats supplémentaires qui seront payés selon la consommation à travers des systèmes de distribution adaptés (télévision payante, câble, cassette).

Il apparaît indispensable et urgent d'élaborer une politique globale de la télévision en France pour les prochaines années, en y privilégiant l'objectivité professionnelle par rapport aux passions des intérêts particuliers, afin que tant dans le domaine de la création, que dans le domaine industriel, le développement des activités audiovisuelles en France demeure, notamment par la sauvegarde d'un service public efficace, un élément favorable à la place de notre pays dans la compétition mondiale, comme ce fut déjà le cas dans le passé à certaines époques de la RTF ou de l'ORTF.

Claude MERCIER

Décembre 1981

ÉVOLUTION DU RÉSEAU D'ÉMISSION
(stations principales)

	Première chaîne		Deuxième chaîne	
	Nombre	Puissance nominale	Nombre	Puissance nominale
1953	3	4		
1958	22	180		
1963	35	360		
1964	35	360	8	240
1965	39	370	26	660
1966	42	375	40	1 000
1967	42	375	50	1 300

NB : Le gain des antennes de la 2e chaîne est environ le triple de celui des antennes de la 1re chaîne, de sorte que la puissance rayonnée fin 1967 par le réseau 2e chaîne est près de 10 fois supérieure à celle du réseau 1re chaîne.

FAISCEAUX HERTZIENS

Début 1964 - 4,363 km soit 11,277 km de voies

Début 1967 - 5,733 km soit **20,568** km de voies (dont 22 % consacrées au trafic international)

Fin 1967 - 5,733 km mais 25,659 km de voies

**NOMBRE ANNUEL D'HEURES DE PROGRAMMES
(pour le public)**

1° CHAÎNE		2° CHAÎNE		TOTAL
1963	2 950			2 950
1964	3 200	+	865	= 4 065
1965	3 430	+	1 310	= 4 740
1966	3 540 (1)	+	1 360	= 4 900
1967	3 577	+	1 630 (2)	= 5 207

(1) y compris les émissions régionales, auxquelles s'ajoutent les émissions pour les professionnels (1966) :

- 1re chaîne : 1 200 heures (ensemble du réseau)

- 2e chaîne : 2 000 heures (ensemble du réseau)

- Les émissions expérimentales couleur : 2 000 heures (1 émetteur)

(2) dont 286 heures couleur depuis le 1^{er} octobre 1967.

ORIGINE DES PROGRAMMES
(en heures de diffusion)

	Vidéo	Film ORTF	Film ORTF et étranger	TOTAL
1963	1 400	770	770	2 940
1966	2 000 (2)	1 500	1 400	4 900
1967	2 120 (3)	1 500	1 580	5 200 (4)

(1) dont 800 heures de direct

(2) dont 1 000 heures de direct

(3) dont 1 015 heures de direct

(4) Aux 5 200 heures diffusées en 1967, correspond un volume de production de 7 300 heures environ par suite de la production des 23 centres de télévision régionaux, (plus de 1 h 3/4 en moyenne par semaine et par centre). Le volume total de la production ORTF (programmes nationaux + productions régionales) est voisin de 5 720 heures soit 78 % environ du volume global des productions utilisées.

Si on compare les situations de 1963 et de 1967 on constate que pour le téléspectateur, dans l'ensemble des programmes diffusés, les productions faites par l'ORTF sont passées de 2 170 heures à 3 620 heures, (coefficient d'accroissement 165 %).

Mais le volume global des productions produites par l'ORTF pour les programmes nationaux et régionaux est passé de 2 170 heures à 5 720 heures (coefficient d'accroissement 263 %).